



PROGRAMME POUR ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES PLUS DEMUNIS (PRAPS)

Objectifs Généraux à 10 ans	Favoriser l'ouverture des droits des plus démunis
	Favoriser l'accès à l'offre de soins
	Poursuivre le développement de projets de prévention et de promotion de la santé visant à contribuer à la réduction des inégalités

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021 actualisée	2022	2023	Pilote	
1. Répondre aux besoins spécifiques des jeunes les plus vulnérables	1. Actualisation des connaissances sur l'état de santé des jeunes en situation de vulnérabilité et des facteurs qui y contribuent	Exploitation du Tableau de bord ORS		Définition d'études complémentaires		ENCLASS 2020 – enquête auprès des jeunes de 3ème et 2nd (alcool, tabac, drogue, alimentation, ...)	Résultats étude			ORS	
	2. Mise en place d'un suivi spécifique pour les jeunes sortants du dispositif ASE	Etablissement feuille de route		Déploiement	Validation SDOSMS, stratégie pauvreté et/ou convention Etat/ARS/CD					CD	
	3. Amélioration de l'hébergement et de l'accès au logement des jeunes en situation de précarité					Une action en cours dans le cadre stratégie pauvreté pour jeunes sortants ASE	Renforcement des équipes mobiles psychiatrie - précarité			DJSCS	
	4. Renforcement des actions de repérage et de dépistage (addictions, souffrance psychique, IST...)										
	5. Développement d'actions de promotion de la santé et d'accès à la santé dans les lieux d'accueil et d'insertion des jeunes : structures d'hébergement pour les jeunes, FJT, missions locales, InterMédiation locative-Accompagnement Vers et Dans le Logement (IML-AVDL jeunes)...				Déploiement de programmes d'accès aux soins et à la prévention en Mission Locales (développement des consultations avancées...)	Déploiement d'un programme d'accès aux soins et à la prévention avec les 4 ML et articulation avec les Maisons des adolescents	Action non menée en 2020	Action à définir dans le cadre de la réflexion menée sur les missions et la révision du fonctionnement des Maisons des Adolescents			ARS
	6. Intégration des questions de santé dans les différents dispositifs à destination des jeunes en situation de précarité										
	7. Coopération entre les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et les services sociaux				CPOM CSAPA	Intégration à prévoir dans CPOM ANPAA	Intégré dans le CPOM de l'Anpaa	Réflexion en cours avec Oté et AAF pour créer un réseau intervention précoce avec les acteurs de la précarité (et notamment CCAS / bailleurs sociaux)			ARS
	8. Organisation pour les jeunes sous main de justice de la continuité de la prise en charge lors des sorties de détention et des levées de mesures de justice										
	9. Coopérations entre les acteurs de santé et les professionnels de l'insertion et de la PJJ				Elaboration d'un plan d'actions concerté PJJ/acteurs de santé	Reprogrammation	-Déploiement effectif de l'équipe mobile pédopsychiatrique d'appui aux professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et -Expérimentation du programme TAPAJ (liant insertion et accompagnement addicto)			ARS/PJJ	
	10. Formations sur les thématiques de santé pour les professionnels de l'insertion et de la PJJ.										
	11. Accès aux colis alimentaires							Intégration dans le dispositif d'aide alimentaire			DJSCS
	1. Analyse du diagnostic des CCAS et associations d'insertion concernant les listes de domiciliation pour une meilleure identification du public cible									DJSCS	
	2. Développement de l'accompagnement individualisé des personnes atteintes de troubles psychiques, notamment les cas complexes				cf actions santé mentale	Création d'une équipe mobile psychiatrie précarité sur le territoire Sud	Action menée CF FR sante mentale				
	3. Développement des systèmes de pair-aidance afin de renforcer les capacités des personnes atteintes de troubles psychiques	Poursuite et évaluation			Ajustement et pérenisation		Expérimentation en cours au niveau de la psychiatrie (décembre 2020)			ARS	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021 actualisée	2022	2023	Pilote	
2. Améliorer l'accès aux soins des personnes en exclusion sociale	4. Développement de la possibilité d'accéder au logement de manière inconditionnelle :										
	- Extension de l'expérimentation locale du housing first à l'ensemble de l'île	Construction de la réponse à l'AAP national	Poursuite de la préparation du projet " Un Chez Soi d'Abord " (UCSA) avec les partenaires - Objectif de mise en œuvre en 2020 pour 100 places	Mise en œuvre	Lancement de l'AAP et déploiement du dispositif UCSA	Autorisation du dispositif Un Chez Soi d'Abord suite APP: 100 appartements dédiés à l'entrée direct dans le logement de personnes sans-abris avec des troubles psychiques sévères et durables avec un accompagnement soutenu par des équipes relevant de la psychiatrie mais aussi de l'addictologie et du social.				DJSCS/ARS	
	- Contractualisation pour une continuité d'accompagnement par les services d'addictologie ou de psychiatrie lors de l'entrée dans le logement			CPOM Ets de santé et structures addictions	Prévu par le cahier des charges du dispositif UCSA						
	5. Mobilisation et développement des groupes d'entraide mutuelle (GEM)	Evaluation des GEM et extension	Action non réalisée	Evaluation des GEM et extension		Action non menée . Action conditionnée au financement national					ARS
	6. Articulation de l'accompagnement des personnes présentant une pathologie mentale avec les SAVS et les SAMSAH, notamment dans le cadre de l'accès au logement, par exemple dans les maisons-relais	Travaux CTSM		Travaux CTSM	Expérimentation via les SAMSAH psy, travaux CTSM pour l'étayage des projets d'habitat inclusif	Transfert aux équipes mobiles psychiatrie précarité	rôle des équipes mobiles santé précarité (en attente CdC national)				CTSM, ARS, DJSCS
	7. Organisation de la continuité du parcours de soins des sortants de prison, d'une part entre l'UCSA et le secteur psychiatrique extérieur, d'autre part entre le CSAPA référent carcéral et le secteur de l'addictologie	Finalisation des conventions Ets de Santé /Administration pénitentiaire			A travailler et à intégrer dans les CPOM	Théoriquement fait, en pratique dépend des CSAPA et/ou des CMP					AP/ARS
	8. Coordination dans l'intervention des différents dispositifs d'aller-vers : amélioration du maillage des interventions des équipes-mobiles en addictologie et en santé mentale, amélioration du réseau d'acteurs intervenant sur le terrain, consultation santé précarité dans les boutiques solidarité, dans les lieux d'accueil		Création d'une équipe mobile de santé mentale sur le territoire Sud	Evaluation de l'organisation et de l'activité des équipes mobiles.	Evaluation de l'organisation et de l'activité des équipes mobiles.	Création d'équipes mobiles santé précarité dans le cadre des mesures contre les inégalités de santé du Ségur Renforcement du volet "santé" des missions locales					ARS
	9. Extension territoriale des expérimentations qui ont fait leur preuve (par exemple équipe mobile en santé mentale ou Gagne 1 Kaz)										
	10. Amélioration de la coordination des acteurs du champ sanitaire et social au niveau des territoires (comité de pilotage locaux, intégration au SIAO)			Evaluation partagée du dispositif		Participation des équipes mobiles / PASS aux CAPA (réunions de coordination territoriale organisées par le SIAO)	Financement d'un temps médical adossé à la PASS régionale pour venir en appui au SIAO et améliorer l'articulation entre le sanitaire, le médico-social (notamment secteur du handicap) et le secteur de l'hébergement et de l'insertion par le logement				ARS, DJSCS
	3. Améliorer l'accompagnement et l'accès à la santé des personnes en situation de prostitution	1. Réalisation d'un état des lieux de cette population afin d'identifier ses besoins en matière d'accès aux soins et d'orienter les ressources à mobiliser sur le territoire			Lancement d'une étude dédiée		Action non menée . Non programmée				ORS
2. Actions de lutte contre les stigmatisations et d'accompagnement vers les soins		Poursuite du soutien aux programmes en cours de prévention ciblée		Poursuite du soutien aux programmes en cours de prévention ciblée	Poursuite du soutien aux programmes en cours de prévention ciblée					ARS	
3. Actions de prévention ciblée en fonction des besoins repérés											
4. Améliorer l'accompagnement social des personnes en transfert sanitaire à	1. Accueil familial pour les enfants étrangers isolés afin d'éviter la poursuite de séjours hospitaliers non justifiés									ARS/CD	
	2. Partenariat avec la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte et le Conseil Départemental de Mayotte pour favoriser l'accompagnement par un adulte des enfants en transfert sanitaire vers La Réunion									ARS/CD Mayotte/CSSM	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021 actualisée	2022	2023	Pilote	
La Réunion, ou migrantes avec des problématiques de santé	3. Développement de possibilités d'hébergement extrahospitalier pour les personnes malades chroniques ou pour les parents qui accompagnent un enfant malade	Poursuite du soutien à la maison des parents		Poursuite du soutien à la maison des parents						ARS	
	4. Consolidation des filières de soins des patients entre le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de La Réunion, notamment par le développement de la télé-médecine, pour une meilleure préparation des transferts et des suites de prise en charge à Mayotte	Accompagnement des projets Convention de coopération CHU/CHM		Accompagnement des projets Convention de coopération CHU/CHM							ARS
5. Améliorer l'accès à la santé des personnes isolées et/ou en situation de précarité des hauts de La Réunion	1. Mutualisation de l'offre de santé et sociale sur les dispositifs existants dans les zones retirées										
	2. Mutualisation et enrichissement des projets de « bus santé » intervenant dans les écarts (dépistage, prévention, information sur l'accès aux soins)	Evaluation du projet Rétino974 et inscription dans Art 51 Instruction des projets existants	Non effectif	Déploiement	Evaluation du projet Rétino 974 en lien avec les MSP et CPTS (cf programme de lutte contre le diabète et nutrition) Etude de faisabilité d'un bus santé notamment pour soins dentaires Zone Sud : bus santé avec projet d'ETP de proximité. Zone Est : projet de bus santé dans le cadre de la convention ARS/CD.	Evaluation du projet Rétino 974 non réalisée . Maintien de l'évaluation est posé (cf Fr diabète)	Expérimentation d'une équipe mobile santé précarité dans l'Est (et notamment les Hauts de l'Est) par la Croix Rouge Elaborer un état des lieux des "bus santé" ou autres dispositifs mobiles			ARS	
	3. Elaboration, avec la population, de projets de santé, alliant soins et prévention, pour les écarts, avec une priorité pour les cirques	Finalisation du Projet territorial de santé de Cilaos Engagement de la préparation du CLS de Salazie	Adoption d'un schéma d'évolution sanitaire et médico-sociale sur le site de Cilaos (maintien de lits de médecine, création d'une MSP, création d'une offre pour personnes âgées, autorisation d'une unité d'auto-dialyse)	Contractualisation et déploiement	-Ouverture MSP sur Cilaos -Déploiement sur Cilaos de téléconsultations spécialisées de télé-médecine (psychiatrie, ophtalmologie, endocrinologie) -Labellisation d'un hôpital de proximité	- installation effective de la MSP sur Cilaos					ARS/CD/CGSS/Communes
	4. Expérimentation d'organisation des soins et des accompagnements sociaux et médico-sociaux, dans les écarts, avec une priorité pour les cirques, afin d'apporter en proximité une réponse tenant compte de la faiblesse des effectifs desservis										
	5. Mobilisation de la télé-médecine	Appel à manifestation d'intérêt	Action non mise en œuvre	Accompagnement et déploiement	Déploiement de téléconsultations spécialisées de télé-médecine (psychiatrie, ophtalmologie, endocrinologie)	point telemedecine DESI	Projet télé-médecine et addictologie dans les Hauts				ARS
6. Favoriser le repérage précoce des femmes/personnes victimes de violence et améliorer leur accompagnement	1. Déploiement de l'enquête Violences et Rapport de Genre (VIRAGE)	Restitution de l'enquête	Parution des 1ers résultats	Extension régionale de l'enquête Virage	Restitution résultats de l'extension régionale	Extension de l'enquête Virage à la réunion (volet femmes victimes)	Extension enquête Virage (Volets enfants victimes) Résultats			ORS	
	2. Amélioration du repérage des personnes victimes de violences par les médecins généralistes (mise en place de formations)									ARS/CD/URPS	
	3. Elaboration d'un dispositif de remontée des informations préoccupantes par le médecin traitant avec accord du patient									ARS/CD/URPS	
	4. Développement d'une application pour smartphone à destination des personnes pour un signalement et une orientation vers les services existants									ARS/CD/DJSCS	
	5. Amélioration de la prise en charge psychologique des personnes victimes de violence, notamment dans les accueils dédiés et dans les services de psycho-trauma	Poursuite du soutien à la filière de psycho-trauma	Crédits délégués en 2019 pour le financement d'une équipe de victimologie sur le CHU Sud, hors champ de la psychiatrie	Poursuite du soutien à la filière de psycho-trauma				Structuration du dispositif régional de prise en charge des victimes de violences et du psychotraumatisme			ARS
	6. Développement d'approche systémique au sein des familles confrontées à des situations de violence, avec un volet santé										ARS/CD/DJSCS
	1. Amélioration de l'interconnaissance des acteurs et dispositifs des champs sanitaires, sociaux, et médico-sociaux										

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021 actualisée	2022	2023	Pilote
7. Favoriser la connaissance mutuelle et la coordination entre les dispositifs de coordination intervenant dans les champs social, médico-social et sanitaire	2. Renforcement de la coordination des politiques publiques	Déploiement des CLS Volet santé de la politique de la ville	7 CLS signés dont 2 signés en 2019 (Bras panon et st andré)	Déploiement des CLS Volet santé de la politique de la ville	Déploiement des CLS Volet santé de la politique de la ville	Signature en 2020 de 4 accords cadre CLS (St Philippe, St Pierre, St Benoit, St Louis)	Poursuite du déploiement des CLS avec la signature de nouveaux CLS -Objectif de couverture de la population par un CLS :85%			ARS/DJSCS
	3. Développement d'approche transversale dans la gestion des cas complexes et dans l'orientation des publics (SIAO, MDPH, PTA)						Rapprochement MDPH, SIAO, sanitaire via médecin référent PASS régionale			ARS/CD/DJSCS
	4. Participation des acteurs sanitaires aux coordinations des acteurs du premier accueil (CAPA) et mise en place d'une CAPA régionale.						Action menée			DJSCS